Le Rollon : la monnaie normande

Le RolloN est la **2ème monnaie en France et 1ère monnaie à l'échelle régionale**. Elle a été créée en 2018 par la Région Normandie et l'Association Monnaie Normande Citoyenne (AMNC).

Son objectif est d'encourager les consommateurs, tout comme les professionnels, à acheter local et durable en utilisant les circuits courts et le commerce de proximité.

Les utilisateurs, consommateurs, entreprises et collectivités, Crédite leur compte RolloN par carte bancaire (1 RolloN = 1 Euro), et peuvent l**es utiliser dans les commerces et les entreprises du réseau grâce à leurs smartphones via l'application mobile gratuite "Normandie RolloN".**

L'avantage de cette monnaie locale est que pour chaque achat effectué chez l'un de nos partenaires, **l'utilisateur reçoit 3% du montant de l'achat directement sur son compte RolloN.**

Le Rollon est un outil monétaire complémentaire et à parité avec l'euro.
L'application est **100% sécurisée, sans engagement et sans aucun frais.**

Télécharger la plaquette Rollon

Une équipe de bénévoles, composée d'associations, de dirigeants de l'économie sociale et solidaire et de chefs d'entreprise engagés, a travaillé ensemble pour créer cette monnaie.

Le nom de Rollon utilisé pour désigner la monnaie normande a été retenu à la suite de plusieurs consultations citoyennes ; il vient du premier duc de Normandie

et premier à avoir créé une monnaie à son effigie.

- Où utiliser ses Rollons ?
- Découvrez le RolloN sur Au-Rendez-vous des Normands

Le témoignage de Normandie Malt
Le témoignage de l'Hair du temps